

## AVIS N° AV-2023-040

Evénement	Offre publique d'achat obligatoire
Instrument(s) concerné(s)	TIMAR

### - OBJET DE L'AVIS

Principales dispositions de l'offre publique d'achat obligatoire des titres de "TIMAR"

### - REFERENCES

-Vu le Dahir portant loi n°26-03 du 21 avril 2004, modifié par la loi n°46-06, relatif aux offres publiques sur le marché boursier, et notamment son article 34 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019), notamment son article 3.4.2;

-Vu la décision de recevabilité de l'AMMC concernant le projet de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les titres de "TIMAR" à l'initiative de "FINANCIERE CLASQUIN EUROMED" .

### - MODALITES DE L'OPERATION

Emetteur	TIMAR
Acquéreur	FINANCIERE CLASQUIN EUROMED
Initiateur	FINANCIERE CLASQUIN EUROMED
Engagement de l'acquéreur	Ferme et irrévocable
Seuil de renonciation	Aucun seuil
Nombre d'Actions Droits	108.927
Prix par action droit	385,00
Calendrier	Le calendrier sera fixé et publié ultérieurement.

### - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la décision de recevabilité de l'AMMC est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)

